

BILAN

VIABILITÉ HIVERNALE

2024-2025

L'hiver 2024-2025 est qualifié de «doux et humide» à l'exception de quelques jours sensibles aux phénomènes d'apparition de verglas : une situation assez similaire aux conditions observées lors de l'hiver 2023-2024.

L'ensemble du département de l'Indre est classé en zone H2, ce qui signifie qu'en situation normale l'hiver est peu rigoureux (la somme du nombre moyen annuel de jours où se produit une chute de neige blanchissant une chaussée et du nombre moyen annuel de jours d'apparition de verglas sur une chaussée est comprise entre 10 et 30 jours).

Zones Climatiques

Les départements français sont réparties dans des zones climatiques déterminées selon la température qui court en période hivernale en vertu de l'annexe 1 de la RT 2012 (Réglementation Thermique 2012) du 28 décembre 2012.

	2021/2022 16 Semaines	2022/2023 14 Semaines	2023/2024 14 Semaines	2024/2025 14 Semaines
Nombre de patrouilles	192	146	65	108
Nombre de jour de patrouille	34	20	12	16
Nombre de jour d'intervention	20	7	5	11
Tonnage de sel consommé	757 t	562 t	438 t	421 t

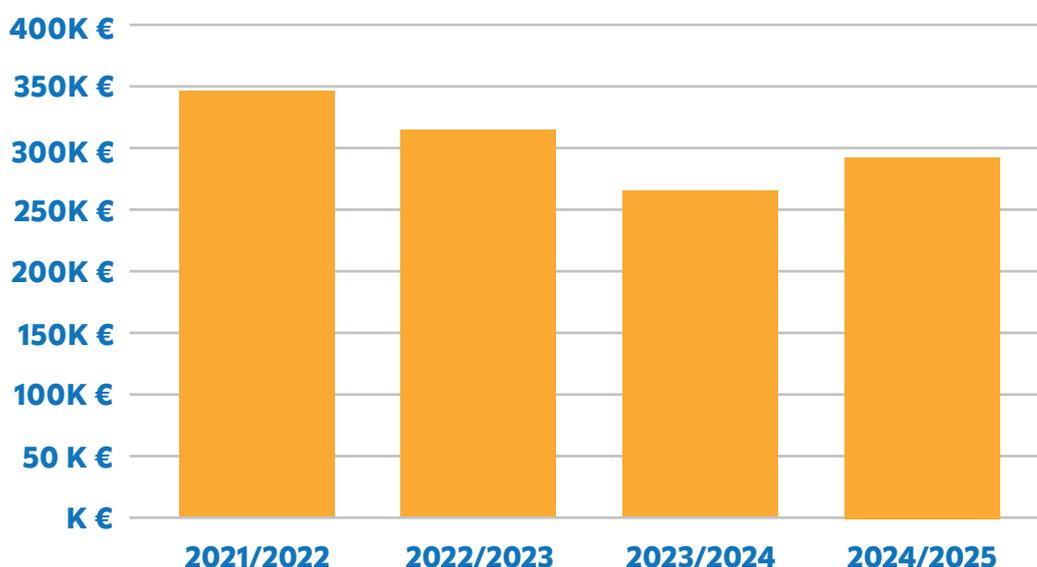
108

patrouilles réalisées au total, réparties sur 16 jours

7

Les patrouilles réalisées ont été réparties sur l'ensemble du Département. 7 jours de traitement réalisés suite à des patrouilles (sont inclus les traitements ponctuels)

COÛT TTC (hors matériel)

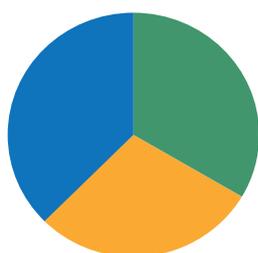


2023/2024	UT La Châtre	UT Le Blanc	UT Vatan	SMT	TOTAL
Consommation de sel	110t	145t	124t	42t	421t
Nombre de patrouille	45	30	33		108
Nombre d'intervention	23	28	30	9	87

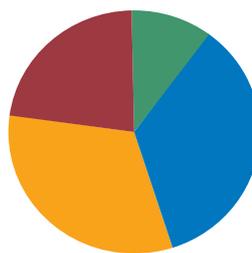
Il reste plus de 2 000 T de sel en stock dans les différents CEER, Point d'appui et SMT.

A noter : sur les 11 jours d'interventions il y a eu 1 traitement généralisé de l'ensemble du territoire.

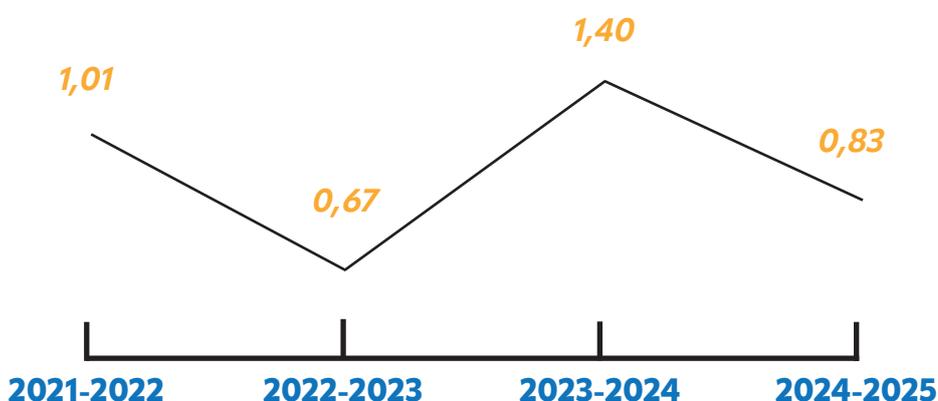
NOMBRE DE PATROUILLES PAR UT RÉPARTITION DES INTERVENTIONS



UT LA CHÂTRE 42%
UT VATAN 31%
UT LE BLANC 28%



UT LA CHÂTRE 26%
UT LE BLANC 31%
UT VATAN 33%
SMT 10%



Le ratio intervention/patrouille est en baisse. Cet indicateur relate des conditions météorologiques incertaines qui justifient le recours aux patrouilles.

Pour mémoire : Un traitement complet du réseau de référence N2N3 avec du sel dosé à 15g/m² représente 110 tonnes (138 tonnes avec le réseau N4)

Le Département informe les usagers des conditions de circulation via son site internet, www.inforoute36.fr.

Les conditions de circulation sont renseignées dès l'engagement d'une opération de traitement et peuvent être mises à jour en cours de journée si la situation l'exige.



INFOROUTE36.fr

UT : Unité Territoriale

SMT : Service Matériels et Travaux

CEER : Centre d'Entretien et d'Exploitation des Routes

RESEAU DE REFERENCE 2024-2025



Réseau de référence

- █ N1 : A20
- █ N2 : RN151
- █ N2
- █ N3
- █ N4